N° 8 — CXXXIX^me Année | Un numéro : 5 centimes | Lundi 11 Janvier 1897

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures (grandes annonces avant midi) paraissent le lendemain.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6 —	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 30
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 60
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» » » par 2 numéros	22 —	11 50	6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, Rue du Temple-Neuf, Neuchatel

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS:

H. WOLFRATH & Cie, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE — TÉLÉPHONE

La vente au numéro a lieu: Bureau du journal, kiosque, librairie Ul. Guyot, gare J.-S. et par les porteurs.

ANNONCES

1 à 3 lignes . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse . . . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 »	65	D'origine étrangère	20
6 à 7 »	75	Réclames	30
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Avis mortuaires, minimum . . .	2 fr.
Répétition	8	Avis tardif, 20 ct. la ligne, minim.	1

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau d'Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3

Bulletin météorologique — Janvier.
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
9	1.1	— 1.6	2.6	714.1	6.3	Var.	calme	couv
10	2.2	1.0	3.1	712.3		»	faibl.	»

Du 9. Pluie à partir de 9 heures du soir.
Du 10. Pluie jusqu'à 8 heures du matin. Brumeux.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
suivant les données de l'Observatoire
(Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,6)

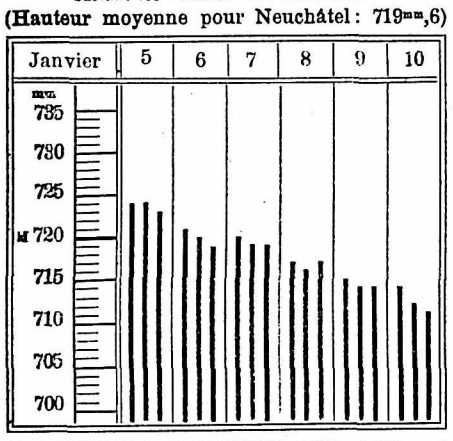

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

7	— 2.4	— 1.0	+ 3.2	664.3		N.O	faibl. nuag

Alpes visibles. Ciel nuageux pendant la journée. Clair le soir, dès 8 1/2 heures.

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
8 janv.	1128	4.2	662.3	N.O.	nuag.

Alpes visibles.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Neuchâtel

Le Service des eaux, gaz et électricité demande des allumeurs pour les lanternes électriques publiques. Entrée en fonctions, le 1er février prochain.

Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'électricité, Hôtel Municipal, 2me étage.

242 *Direction des Travaux publics.*

Aux patrons et ouvriers

Les personnes qui auraient besoin d'employés, d'ouvriers ou de manœuvres, sont priées — particulièrement pendant les mois de janvier, février et mars — d'en donner avis au greffe central des prud'hommes **(Hôtel de Ville),** soit **par écrit,** en ayant soin de donner leur adresse exacte, soit verbalement, le matin, entre 9 heures et midi et demi.

Les employés et ouvriers qui sont sans travail peuvent s'adresser au même bureau pour être renseignés sur les offres faites. 12570

TAXE DES CHIENS

La Direction soussignée rappelle au public l'article 3 du règlement sur la police des chiens, ainsi conçu :

« Toute personne domiciliée dans le canton et qui garde un ou plusieurs chiens, devra en faire la déclaration chaque année, **du 1er au 15 janvier,** et **acquitter la taxe** légale, sous peine **d'une amende de 5 francs.** »

La perception de la taxe annuelle qui est de 15 fr., se fera au Secrétariat de Police, Hôtel municipal (1er étage), dès le 2 janvier 1897.

Neuchâtel, le 28 décembre 1896.

12634 *Direction de Police.*

IMMEUBLES A VENDRE

Petite propriété

à vendre ou à louer

A vendre ou à louer, pour le 24 juin, au bord du lac, à Auvernier, une maison d'habitation renfermant 4 pièces, cuisine et dépendances avec eau installée et attenante à un grand jardin. Le tout est en très bon état d'entretien et à proximité de la gare du régional. — S'adresser pour visiter l'immeuble à M. Henri L. Otz, négociant, à Auvernier, et pour les conditions à M. Dl Mouchet, instituteur, à La Chaux-de-Fonds. (H. C.)

VENTES AUX ENCHÈRES

MISES DE BOIS

La Commune de Hauterive vendra le mercredi 13 janvier, dès 8 h. du soir, au Collège, et contre argent comptant, aux conditions qui seront lues :

15 lots de chêne de 15 plantes situées dans la forêt des Râpes.

300 *Conseil communal.*

Enchères Publiques

A COLOMBIER

Le lundi 11 janvier courant, dès les 3 heures après midi, M. Ed. Resin, à Colombier, vendra par voie d'enchères publiques, l'agencement du magasin, se composant de : une grande banque, une vitrine, un casier à cigares, un pupitre, une table, plusieurs casiers, et encore un canapé, une table ronde et un lavabo.

Pour visiter, s'adresser étude Baillot & Cie, Treille 11, Neuchâtel, et Alphonse Baillot, à Auvernier. 175

ANNONCES DE VENTE

TOUS LES JOURS 10135

ESCARGOTS

préparés à la mode de Bourgogne
Au Magasin de Comestibles
SEINET & FILS
8, Rue des Epancheurs, 8

Aux pêcheurs

On offre à vendre de gré à gré un **bateau de pêche** n'ayant servi qu'une année, 2 **tramails** neufs, 12 **truitières** neuves et usagées, 1 **aubière,** des fils d'hameçons et autres accessoires de pêche. S'adresser à M. J.-A. Grosjean. Neuveville. 282

Continuation

de vente **sans bénéfice** des chaussures d'hiver.

Pour toutes les autres chaussures en magasin, escompte exceptionnel.

Se recommande,
Emile CHRISTEN.

NOTA. — La **Cordonnerie Populaire** se trouve provisoirement rue du Seyon, vis-à-vis du **n° 4.** 308

TÉLÉPHONE

DÈS AUJOURD'HUI :
Galantine truffée et véritable saucissons de Lyon,
Au magasin de charcuterie
Sel TREYVAUD
4, rue St-Maurice 4 305c

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS

par le travail
recommande au public bienveillant son
dépôt de chemises
chez Mlle JACKY, rue Fleury 1. 304c

AUX 3 CHEVRONS — Bijouterie - Orfévrerie — Horlogerie - Pendulerie
A. JOBIN
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

BOIS FAÇONNÉ

Anthracite — Houille
COKE — BRIQUETTES
J. STAUFFER
RUE DU TRÉSOR 9, GARE J.-S.
TÉLÉPHONE. 9998

Dès aujourd'hui nous vendons les échantillons et coupons de tapis laine, linoleum et descentes avec un fort rabais.

292c **SPICHIGER & BURGER.**

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHATEL

Th. C. Au Zambèze, sur les pas de nos missionnaires. . . . . Fr. 2 —
Paul Seippel. Terres lointaines . 15 —
W Lübke. Essai d'histoire de l'art. ill. de 619 gravures, 2 volumes 20 —
Indicateur Davoine. . . . . . 4 —

Grande liquidation réelle

Pour cause de prochain départ de la

MAISON DE TOILERIES EN GROS

Alfred BLUM, succ. de A. Ducas, père et fils

Faubourg de l'Hôpital et rue de l'Orangerie

DANS UN BREF DÉLAI

toutes les marchandises consistant en **Toiles de coton, demi-fil et fil, blanchies et écrues, grandes et petites largeurs. Nappages. Serviettes. Linge de toilette et de cuisine. Bazin. Piqué. Couvertures de laine, etc., etc., devant être vendues, seront cédées à des prix**

extraordinaires de bon marché.

La maison n'ayant jamais vendu de marchandises spéciales pour réclames, tous nos clients sont assurés de ne trouver que des marchandises de tout 1er choix.

Occasions sérieuses pour trousseaux et pensions

Rue de l'Orangerie et Faubourg de l'Hôpital

Agencement à vendre. — Locaux à louer. 37

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE

à acheter d'occasion l'outillage d'une forge de campagne, en bon et parfait état. Paiement comptant.

S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler, qui indiquera. 12747

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour le 24 juin, le 1er étage de la maison rue du Château 4, composé de 5 pièces, (éventuellement 10) au midi et levant, et dépendances. S'adresser au magasin de broderies. 291

A louer, pour le 24 juin 1897, au Quai des Alpes, avec entrées rue des Beaux-Arts 12 et 14 :

1° Rue des Beaux-Arts n° 12 : Deux appartements soignés de cinq pièces et dépendances (rez-de-chaussée, avec véranda et jardin, et 3me étage).

2° Rue des Beaux-Arts n° 14 : Un bel appartement de six pièces, au rez-de-chaussée, avec véranda et jardin, et un dit au 1er étage de sept pièces, les deux avec toutes dépendances.

Belle situation au midi. Installations confortables, gaz et électricité. Vue assurée sur le lac et les Alpes.

S'adresser étude des notaires Guyot & Dubied. 302

Beau logement, six pièces, pour tout de suite. **Prix : 675 fr.** Beaux-Arts 15, au 1er étage. 200

A louer, pour St-Jean, un logement au 3me étage, donnant sur la rue des Moulins et la rue du Seyon ; quatre chambres, cuisine, cave et galetas ; eau dans la maison. — S'adresser à M. Reber, Moulins 18. 297c

A louer à **Bôle,** pour le 1er avril, un logement de 3 chambres, cuisine, chambre à serrer, galetas et cave. S'adresser à Mme Mairet, à Bôle. 288

Au centre de la ville

A louer, pour le mois de mars 1897, un petit logement composé de 2 chambres, alcôve et dépendances. S'adresser Bassin 6, au Bazar central. 287

A LOUER

pour le 24 juin prochain, rue de l'Orangerie, *un bel appartement composé de cinq pièces, cuisine et dépendances.*

S'adresser en l'étude des notaires Guyot & Dubied, rue du Môle. 164

A louer, pour Saint-Jean 1897, dans un bâtiment en construction, au Rocher, six logements, au soleil, composés chacun de trois chambres, cuisine et une mansarde, balcon, galetas, cave, buanderie, séchoir. — S'adresser à Aug. Lambert, Balance 1, ou au bureau du camionnage officiel, à la gare. 11518

A louer, pour St-Jean, 24 juin 1897, à Colombier, rue Basse, la maison Rosselet-Robert, renfermant deux ou, cas échéant, trois appartements. Jardin et dépendances. S'adr. Etude Lambelet, notaire, rue de l'Hôpital n° 18, Neuchâtel. 12584

A louer à l'**avenue du 1er Mars n° 6,** pour le 24 juin, un appartement de 5 chambres et dépendances. S'adresser à l'Etude WAVRE. 103

A louer pour St-Jean, au centre de la ville, un beau logement de 5 chambre et dépendances, 3me étage. — S'adresser à M. Jules Hotz, magasin du Printemps. 134

A louer, pour Saint-Jean 1897, au faubourg de l'Hôpital, l'appartement du 1er étage du n° 28, composé de six grandes chambres et trois petites (deux au rez-de-chaussée), avec cuisine et dépendances. S'adresser, pour visiter l'appartement, au 1er étage, et, pour les conditions, au 2me. 12751

A louer, pour le 24 janvier, un logement de deux pièces, cuisine, cave, bûcher. S'adr. à M. Armand, rue Fleury 4.. 189c

A louer, pour tout de suite, **de beaux appartements de trois à six pièces,** dont deux avec jardin, situés au faubourg des Sablons. — S'adresser à l'Etude Borel & Cartier, rue du Môle 1. 6290

Un joli appartement de cinq pièces, au 3me, Quai du Mont-Blanc 4. Vue étendue. S'adr. à Hri Bonhôte, architecte. 11653

A louer pour le 24 janvier, un petit logement, bien exposé au soleil, au 1er étage, d'une chambre, cuisine, cave et galetas, à des personnes tranquilles et sans enfants. 234c

S'adr. rue de la Place d'armes 8, 1er.

A louer, pour tout de suite, un appartement de trois chambres, cuisine et dépendances, portion de jardin, aux Fahys. 12536

A vendre de beaux sols à bâtir situés au dessus de la ville. — S'adresser Etude Juvet, notaire, Palais 10.

CHAMBRES A LOUER

Jolie chambre meublée à louer, rue P.-L. Coulon 4, rez-de-chaussée. 286

A louer une chambre meublée, indépendante, se chauffant, rue Pourtalès 8, rez-de-chaussée. 122c

Au Magasin sous L'HOTEL DU VAISSEAU

Rue des Epancheurs — NEUCHATEL

LIQUIDATION DE TAPIS AU MÈTRE

Linoléum, Milieux de salon, Foyers, Nattes, Tapis de table, Couvertures de lit. — Pardessus et Vestons pour hommes. — Vente exclusive au comptant. — Prix fixe.
Cette vente, à prix réduit, ne durera que peu de temps. 126

PROFITEZ DE L'OCCASION

A louer très belle chambre meublée, à prix modéré. 127
S'adresser rue Coulon 2, 2me étage.

A louer tout de suite, grande chambre non meublée, avec dépendances. S'adr. rue Saint-Maurice 11, 2me étage. 20

A louer, tout de suite, à une personne tranquille, une chambre parfaitement meublée, indépendante, se chauffant. — Seyon 30, 1er étage. 195c

Jolie chambre meublée, avec ou sans la pension. Faubourg, ruelle Dupeyrou nº 1. 30

A louer une très jolie chambre meublée, bien exposée, pour un monsieur de bureau. — S'adresser rue Pourtalès 13, 3me étage, à droite. 12628

Belles chambres bien meublées, avec pension, pour messieurs, Vieux-Châtel 6, 1er étage. 12140

Belle grande chambre meublée, à un monsieur rangé. Rue du Seyon 6, au 2me étage. (Ancienne maison du télégraphe). 46

A louer, chambre indépendante, meublée. Rue Coulon nº 8, au rez-de-chaussée. 11880

LOCATIONS DIVERSES

Ponts-de-Martel

A louer, pour le 23 avril prochain, la maison appartenant à l'héritier de M. Albert Monard, comprenant :

1º Un vaste local au rez-de-chaussée, occupé jusqu'ici par un magasin d'épicerie et mercerie, arrière-magasin, cave et chambres de réserve ; ainsi qu'une seconde pièce moins grande, séparée par un corridor et utilisée comme magasin de verrerie et poterie.

2º Un grand appartement au 1er étage, composé de six chambres, dont trois spacieuses, situées au midi, avec cuisine, cave et chambres-hautes.

3º Un bel appartement au 2me étage, de construction récente et soignée, distribué à peu près comme le précédent, avec mêmes dépendances.

Ces deux logements ont droit à la lessiverie, derrière la maison, et à la citerne qui s'y trouve, ainsi qu'à une portion de jardin à proximité.

En cas de convenance, on serait disposé à céder tout l'agencement des magasins, banques, corps de tiroirs, vitrines, nombreux tablars, caisse à huile, balances, poids, etc., et à louer une grande cave, située dans un bâtiment voisin.

La situation très favorable de cet immeuble, avec issues de trois côtés, au contour de la principale rue du village, le rend particulièrement propre à l'établissement d'un commerce quelconque.

S'adresser, pour les conditions et visiter les logements, au tuteur de René Monard, M. Chs Chapuis, pharmacien, aux Ponts-de-Martel. 179

A louer, au Rocher, une écurie en bon état. — S'adresser au notaire Beaujon, Hôtel-de-Ville. 172

ON DEMANDE A LOUER

Jeune demoiselle tranquille cherche jolie petite chambre meublée dans une bonne famille. Adresser les offres sous chiffre *E N* poste restante Neuchâtel. 215c

On demande à louer
tout de suite ou pour le 1er février, un petit logement de une ou deux pièces, dans une maison d'ordre. Adr. offres aux initiales P. J. nº 388, poste restante. 132c

20 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

LE

MARTYRE D'UN PÈRE

PAR

RAOUL DE NAVERY

Un matin, Matteo monta en omnibus et descendit place Pigale.

Salvator Guerchin demeurait dans une grande maison ne renfermant que des ateliers. Quelques lilas entourés d'une grille lui font au printemps un maigre rideau de fleurs.

Le cœur battait à Matteo, lorsque tenant Madone par la main il sonna à la porte de l'artiste.

Salvator Guerchin était en ce moment à l'apogée de sa réputation. Jeune, beau, intelligent, il s'était vite ménagé une place honorable. Son talent fin, distingué, se plaisait aux choses exquises, et ses toiles, très appréciées des amateurs, s'enlevaient rapidement.

Le seul désespoir de sa vie était son nom.

— Jamais un artiste ne sera plus malheureux que moi ! disait-il à ses amis. Comprenez-vous cela, s'appeler Salvator Guerchin ? C'est à en jeter sa palette par la fenêtre.

OFFRES DE SERVICES

On cherche à placer une jeune fille de 17 ans, quittant à Pâques une pension en Allemagne, dans une bonne famille où elle pourrait se rendre utile dans le ménage et apprendre la conversation française. Adresser conditions et références à M. O. Ziegler, Schaffhouse. 283

AUX AGRICULTEURS

Un homme marié, Suisse, 33 ans, de toute moralité et capacités, ayant dirigé de grands domaines, muni de référ. de 1er ordre, **demande place de**

gouverneur ou maître-valet.

S'adr. sous chiffre Vc. 104 X. à l'Agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Genève.**

Une personne de 26 ans cherche des journées. S'adresser rue Saint-Honoré 16, au 4me étage. 187c

Mlle Rachel Eberhardt
rue de l'Industrie 5, diplômée de **La Source,** à Lausanne, offre ses services comme garde-malade, releveuse, et pour les divers genres de massages. Références : M. le Dr C. Matthey. 38c

UNE DEMOISELLE
connaissant les deux langues, cherche au plus vite place dans un magasin. 114c
S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler.

Une jeune fille d'honnête famille cherche place dans un ménage où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 249c

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande, pour tout de suite, un bon domestique vigneron, intelligent et connaissant tous les travaux de la vigne. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 296c

On demande une jeune fille active, propre et consciencieuse, pour faire tout le service, y compris la cuisine, d'une maison soignée. S'adresser à Mlle Perret, Obstbergweg 7 a, Schosshalden, Berne. (H 4967 Y)

ON DEMANDE
tout de suite **une jeune fille** pour aider au ménage et garder les enfants ; bonnes références demandées. 86
S'adresser faubourg du Lac 15, 1er étage.

UNE FILLE honnête, sachant faire un bon ordinaire, propre et active, **EST DEMANDÉE** pour le 1er février. Pour renseignements, s'adr. *chemiserie veuve Jos. Remy.* 190c

Une fille capable est demandée pour tout faire dans un ménage. Entrée tout de suite. Adresse : **A. de S.,** Porcena, **Corcelles.** 168c

EMPLOIS DIVERS

On demande, pour tout de suite, un bon domestique au courant des travaux de la vigne et de la campagne, sachant **traire et soigner le bétail.** S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 301

Dans un bureau de la ville on demande un

employé sérieux

actif et possédant une belle écriture. Entrée au plus tard le 1er février. — S'adr. par écrit sous H 290 N, à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

— Oui, si elle ne te rapportait pas cent mille francs.

— Que d'allusions, de railleries et d'ennemis, ce nom ne m'a-t-il pas causé !

— Sans doute, mais combien de comparaisons flatteuses !

Et tout en s'irritant contre un nom ayant le défaut de rappeler deux grands maîtres anciens, l'artiste continuait à signer d'admirables toiles.

Il songeait en ce moment à préparer son tableau d'exposition.

Une grande esquisse, placée sur un chevalet énorme, représentait sainte Cécile jouant d'une sorte d'orgue portatif, tandis qu'un groupe d'anges l'accompagnait avec des instruments divers. Quelque chose de moins accentué que l'archaïsme, mais rappelant cependant les écoles anciennes, donnait un caractère spécial à cette œuvre.

L'ordonnance en était très large ; le type de la sainte, admirable de pureté, aurait suffi pour motiver un succès, et cependant Salvator Guerchin ne se tenait pas pour satisfait.

Les têtes d'anges esquissées à la sanguine ne réalisaient pas l'idéal entrevu dans ses rêves. Il en trouvait les types trop humains.

— Mais enfin, lui disait Daniel Aufredy, peintre d'histoire de talent, les têtes d'anges sont, je le veux bien, l'expression d'une nature surhumaine, mais faute d'en avoir vu, il est de convention de leur donner un caractère de pureté et de grâce que tu me sembles avoir admirablement réussi.

Une jeune fille
sérieuse, demande une occupation facile pendant quelques heures de la journée. — S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 293c

ON DEMANDE
une **bonne ouvrière blanchisseuse-repasseuse.** Bons gages. S'adresser à l'Agence de publicité **Haasenstein & Vogler,** Fribourg, sous H. 93 F.

ON CHERCHE
pour un homme de 30 ans, intelligent et de toute confiance, un emploi dans un magasin ou fabrique. Il pourrait s'occuper de la vente ou faire quelques écritures. MM. Haasenstein & Vogler indiqueront. 294c

Un jeune homme
de 24 ans, sachant les deux langues, demande pour tout de suite place comme portier, cocher, valet de chambre ou garçon de magasin ; bons renseignements à disposition. — Ecrire à Joseph Purro, Hôtel de la Fleur de Lys, Neuchâtel. 303c

Stagiaire Place disponible dans une étude de notaire de la ville. — S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 229

Une jeune fille sérieuse cherche une place de
demoiselle de magasin
S'adr. à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler.** 154c

On demande un
domestique charretier
de bonne conduite, ayant l'habitude des charrois de forêts. — S'adresser à **Henri Jaggi, Peseux.** 176

SCIEUR
Un bon ouvrier scieur trouverait de l'occupation chez **Henri Læderach,** scieur, à Boudry. 135

APPRENTISSAGES

La Banque d'Epargne de Colombier demande un **APPRENTI.** — Entrée immédiate. 299c

PERDU OU TROUVÉ

PERDU
mercredi après-midi ou jeudi matin en ville un bracelet gourmette or. Prière de le rapporter contre bonne récompense à l'Evole nº 23, rez-de-chaussée. 305c

PERDU 235c
entre le Café Strauss et l'Evole, une épingle de cravate en or. Prière de la rendre, contre récompense, Promenade noire 5, 2me.

AVIS DIVERS

ÉCHANGE
Une famille aux environs de la ville de Soleure désire placer sa fille de 12 ans, pour apprendre la langue française, en échange d'un garçon ou d'une fille.
Offres sous chiffre S. 206 Y., à **Haasenstein & Vogler,** Soleure.

— Non ! non ! répétait Salvator, ils ont de jolies têtes, voilà tout.

— Puisque les anges ne posent pas devant nous, reprit Aufredy, nous devons donc nous contenter d'avoir des enfants ou de très jeunes filles.

— J'ai remué tout Paris, répliqua Salvator Guerchin, afin de trouver ce que je cherche ; peine perdue ! Je rencontre une désespérante banalité ; alors le pinceau me tombe des mains, et je continue à effacer et à refaire mon esquisse. Encore une semaine de cette vie, et je tourne la toile du côté du mur, afin de commencer autre chose.

— Ce serait grand dommage ! s'écria Anatole Monvoir.

— Je le regretterais d'autant plus que les journaux ont à l'avance parlé de ma toile, et que ne pas l'exécuter serait avouer ma faiblesse. D'ailleurs, si je me sens vaincu dans cette lutte, je ne ferai rien de toute l'année, rien absolument, je le sens.

— C'est trop vite désespérer, dit Aufredy : nous voyons souvent dans la Bible que des anges ont daigné apparaître à des hommes, espérons que tu en verras passer au moins en rêve.

Le valet de chambre de Salvator vint au même instant apporter une lettre et une carte à son maître.

— Voilà qui est plaisant ! s'écria l'artiste. Au moment où je demande un modèle d'une beauté miraculeuse, Beni-Bouffe-Tout, qui depuis un mois se plaint de la pénurie de ce qu'il appelle « l'assortiment », m'envoie sa carte avec ces

JACQUES KISSLING

Neuchâtel, rue des Terreaux nº 5, 2me étage, se recommande pour la reliure des journaux et revues de fin d'année 1896.

OUVRAGE SOIGNÉ 295c

Échange

Une famille bernoise désire placer son fils, âgé de 16 ans, pour Pâques, dans le canton de Neuchâtel, où il aurait l'occasion de fréquenter l'école, en échange d'une fille ou d'un jeune homme. Prière d'écrire sous chiffres E. 87 Y., à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler,** Berne.

JEUNE DAME
de Berlin, cantatrice, donne des leçons de chant et des leçons de langue allemande. — S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 307c

Pour Pâques
ON DÉSIRE PLACER
une jeune fille de 15 ans, d'une honorable famille zurichoise, dans une **bonne famille de la Suisse française,** de préférence famille de pasteur. Outre l'étude à fond du français, on attache une grande importance au développement intellectuel, à l'inculcation du goût, de l'ordre et des qualités d'une bonne ménagère. Adressser les offres avec indication du prix de pension sous chiffre Z. 92 Z. à l'Agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Zurich.**

Changement de domicile

L'Ecole-Chapelle du Trésor est actuellement transférée **rue de Flandres 7,** au 2me étage.

Comme par le passé, cette école reçoit des élèves des deux sexes, gratuitement et en payant.

Ecole du dimanche à 9 h. du matin.
Réunion d'étude biblique tous les vendredis, à 8 h. du soir.
Réunion de prières tous les samedis, à 8 heures du soir. 241

AVIS

Mme veuve **Jean GERBER,** à **Corcelles,** a l'honneur de prévenir sa bonne clientèle qu'elle a remis son atelier et commerce de menuiserie à son fils **Henri GERBER,** domicilié à **Corcelles, à partir du 1er janvier prochain,** et tout en remerciant bien sincèrement tous ceux qui sont restés fidèles à sa maison, elle espère qu'ils continueront à témoigner le même intérêt à son fils qui a dirigé son établissement depuis plus de cinq ans, à sa complète satisfaction.

Me référant à l'avis ci-dessus, j'ai l'honneur d'annoncer à notre clientèle que je reprends, à partir **du 1er janvier prochain,** l'atelier et le commerce de menuiserie exploité pour le compte de ma mère, jusqu'à ce jour.

Je me recommande à la bonne clientèle de la maison et particulièrement à MM. les architectes pour tous les travaux de menuiserie et d'ébénisterie qu'ils voudront bien me confier, et je m'efforcerai, comme par le passé, de les satisfaire en tous points. 12569

Se recommande,
HENRI GERBER.

mots : « Matteo vous conduit sa petite-fille, vous utiliserez cette tête charmante dans votre tableau de *Sainte Cécile.* » Faites entrer, Robert.

Un instant après, la portière fut soulevée et le vieillard parut en tenant Madone par la main.

L'entrée de ces deux êtres produisit une sensation dans le groupe des amis de Salvator Guerchin.

Le vieillard était guéri de ses blessures, mais une ligne rouge cerclait son front et se perdait sous le bandeau noir cachant l'œil gauche qui lui manquait. Sa barbe, très longue et presque blanche, tombait sur sa poitrine, tandis que ses cheveux, rasés après la catastrophe de Gagny, ne formaient autour de sa tête qu'une étroite couronne. Ses traits naturellement beaux et fins avaient pris, durant son séjour à l'Hôtel-Dieu, une pâleur seyant à cette tête intelligente. La bouche était triste, l'œil intelligent. Les mains que nul labeur grossier n'avait déformées conservaient une forme élégante. Le vieillard tremblait en pénétrant chez l'artiste, et ses doigts serraient nerveusement la petite main de Madone.

L'enfant rayonnait de beauté et de grâce. Ses longs cheveux blonds repoussaient sa coiffure italienne, une mélancolie au-dessus de son âge chargeait son regard ; quand elle se tournait vers son grand-père, il réflétait une tendresse infinie.

— Monsieur, dit le vieillard d'une voix dont le timbre sonore surprit l'artiste, vous avez, je crois, besoin d'un

Société neuchâteloise de géographie
SECTION DE NEUCHATEL

CONFÉRENCE PUBLIQUE
et gratuite
à l'AULA DE L'ACADÉMIE
Lundi 11 janvier 1897
à 8 h. du soir
Les BA RONGA
leur industrie (avec exposition d'objets de fabrication indigène), par
M. Henri-A. JUNOD
MISSIONNAIRE A LOURENÇO MARQUES

Une quête sera faite à la sortie en faveur de l'œuvre missionnaire. 284

RÉUNION FRATERNELLE
Mardi 12 janvier 1896, à 8 h. du soir
à la Chapelle des Terreaux.

Sujet : Ps. XV.
Tous les enfants de Dieu y sont cordialement invités. 312c

On offre bonne pension, à prix modéré, pour un ou deux messieurs. S'adresser faubourg des Sablons 29, au 1er. 11533

On demande à emprunter, contre garanties hypothécaires, en premier rang, la somme de fr. 15,000. Intérêt 4 % l'an.
S'adresser Etude Ch.-E. Guinchard, notaire, à St-Aubin. 209

On offre
un bon **Chien de garde,** âgé de 1 1/2 ans ; on serait disposé à le céder pour rien à des personnes qui le traiteraient bien. — S'adresser Cassardes, 4. 117c

PENSION DES ARTS
Pension-Famille 12087
Rue Pourtalès 13, 2me étage
Chambres confortables. Cuisine soignée.

Tramway Neuchâtel-St-Blaise
Le bureau de la Compagnie est transféré, à partir de lundi 11 janvier, courant, **aux Saars, bâtiment du dépôt.**
280 *La Compagnie.*

PENSION soignée et jolies chambres, chez Mme Graber, rue Pourtalès 2. 7993

Madame DROZ-MATTHEY et sa famille adressent leurs plus sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont donné de si nombreux témoignages de sympathie dans leur épreuve. 298c

modèle pour votre tableau, je vous amène ma petite-fille... Un ange...

— La ravissante créature ! s'écria Guerchin. Vous arrivez ici avec un à propos tel que je ne marchanderai pas vos services. Nous conclurons un marché... Personne ne vous connaît encore à Paris... Si vous y consentez, je vous paierai cent francs par mois, vous me donnerez trois séances par semaine, et vous vous engagerez à ne jamais entrer dans un autre atelier que le mien.

— J'accepte, Monsieur, répondit le vieillard. Je n'ajoute qu'une seule condition à ce traité : vous me permettrez de rester ici pendant les séances ; je me dissimulerai dans un coin de l'atelier, je vous demanderai un livre, et votre travail fini, j'emmènerai l'enfant.

— Vous demeurez loin ?

— A la cité des Modèles.

— Eh bien ! nous pourrons commencer aujourd'hui même.

— Volontiers, Monsieur.

— Mignonne, dit le peintre à l'enfant, ôte ta coiffure, et laisse tomber tes beaux cheveux blonds, ils sont d'une teinte ravissante. Si je ne peins pas des anges merveilleux avec un semblable modèle, je suis indigne de compter parmi les artistes.

L'enfant prit la pose indiquée par Salvator Guerchin, et la garda avec une exactitude rare chez les modèles plus âgés.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

PROSPECTUS

SOCIÉTÉ SUISSE D'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE A BALE

Capital Actions : Fr. 10,000,000.—

en 2000 Actions nominatives de Fr. 5000, dont 20 % versés et 80 % garantis par un engagement signé par chaque actionnaire

EMPRUNT DE FR. 7,500,000. -- IIme SÉRIE

divisé en 7500 Obligations 4 % de 1000 francs

La **Société Suisse d'Industrie Electrique,** avec siège à **Bâle,** a été constituée le 10 mars 1896. La Société a pour objet de faire soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, soit en participation avec des tiers, toutes opérations, affaires et entreprises commerciales, financières, industrielles, etc., se rattachant à l'électricité.

La Société s'est intéressée financièrement jusqu'à présent principalement aux entreprises suivantes :

1° **Société Anonyme par Actions d'Electricité de Wynau près Langenthal** (Canton de Berne) constituée en 1895 pour l'utilisation d'une force motrice de l'Aar près de Wynau par l'électricité et distribution de la force obtenue d'environ 3000 HP. L'exploitation a déjà commencé.

2° **Société Anonyme par Actions de chemins de fer secondaire et d'électricité de la Basse Silésie à Waldenburg en Silésie** constituée au printemps de 1896 pour l'exploitation de chemins de fer secondaires par l'électricité et pour la distribution d'énergie électrique pour l'éclairage et la transmission de force électrique dans la contrée industrielle de la Basse Silésie. L'ouverture de l'exploitation est prévue pour le milieu de 1897.

3° **Società anonima Elettricità Alta Italia à Turin**, constituée en 1895 pour l'exploitation d'entreprises électriques dans le Nord de l'Italie. La Société a en construction deux stations centrales pour la distribution d'énergie électrique moyennant l'utilisation des forces motrices de la Chusella et de la Dora Riparia d'ensemble 3000 HP, à distribuer dans les arrondissements industriels de Biella et de Bussoleno; on compte que la première station sera mise en exploitation au commencement et la seconde vers le milieu de 1897. A Biella la force obtenue est placée en entier et à Bussoleno on compte que le placement se fera très facilement. La Société a acquis en outre la concession pour l'utilisation des forces motrices de la Stura près Lanzo. Cette force d'environ 6000 HP est projetée par la transmission à Turin, où la Société a obtenu la concession pour un réseau de tramways et pour la distribution d'énergie électrique devant servir à l'éclairage et à la transmission de force électrique. Les travaux commenceront en 1897.

4° **Société pour l'éclairage électrique de St-Pétersbourg.** Cette société exploite depuis 1887 des stations centrales à St-Pétersbourg et à Moscou. Par suite d'une nouvelle concession de 50 ans qui lui a été accordée cette Société a entrepris la construction d'une grande station électrique pour l'alimentation de tout le territoire de la ville de Moscou et elle compte ouvrir cette nouvelle station centrale à l'exploitation durant l'été de 1897. La construction d'une nouvelle grande station est projetée pour St-Pétersbourg aussitôt que les pourparlers qui sont en cours pour l'obtention d'une nouvelle concession auront abouti.

5° **Tramways électriques Kongens Nytorv-Nörrebro à Copenhague.** Basée sur une nouvelle concession de 40 ans ce tramway jusqu'à présent à chevaux va être transformé en traction électrique et l'on espère que l'exploitation du tramway électrique pourra être commencée en janvier 1897.

6° **Société d'exploitation électrique « Siemens », à responsabilité limitée, à Berlin.** Cette Société constituée en 1896 a pour but l'exploitation d'entreprises électriques en rapport direct avec des entreprises déjà existantes, fondations, constructions, etc., de la Maison Siemens & Halske, à Berlin. Actuellement elle a déjà acquis une petite station centrale électrique construite par Siemens & Halske, à Malaga et en exploitation depuis 1891, et elle a commencé la construction d'une nouvelle grande station centrale dans cette ville. Le 1er janvier 1897 elle acquiert également de Siemens & Halske, la **station électrique de Mulhouse en Alsace,** que cette Maison a construite et qui se trouve en exploitation depuis 1888.

La Société Suisse d'Industrie Electrique peut suivant l'art. 14 des statuts émettre des obligations sur une décision du Conseil d'Administration.

Le montant nominal des Obligations en circulation ne pourra jamais dépasser une fois et demi le montant nominal du Capital Actions.

Le Conseil d'Administration a décidé, en conformité des stipulations mentionnées à l'art. 15 des statuts, dans sa séance du 21 décembre 1896, l'émission d'une nouvelle série de **7,500,000 fr. en Obligations 4 %, IIe série,** aux conditons suivantes :

a) Les Obligations sont au porteur, en coupures de 1000 fr., et stipulées en monnaie suisse.

b) Les Obligations rapportent 4 % par an; elles sont munies de coupons semestriels au 1er août et au 1er février.

c) Le remboursement des Obligations s'effectuera le 1er août 1915.

La Société Suisse d'Industrie Electrique se réserve le droit, déjà avant cette date, d'anticiper le **remboursement total de cet emprunt ou son remboursement partiel par tirage au sort,** moyennant un avertissement préalable de trois mois. **Si le remboursement se faisait par anticipation avant le 1er février 1902, les Obligations sorties devront être remboursées avec une prime de 1 % soit 1010 fr. par Obligation**

Les Obligations sorties aux tirages ou dénoncées cesseront de porter intérêt à partir de la date fixée pour leur remboursement.

d) Le paiement des coupons semestriels et des Obligations remboursables s'effectuera à

Bâle, Berne, Genève, Saint-Gall et **Zurich**

aux guichets à désigner ultérieurement.

e) Les formalités seront remplies pour demander l'admission des Obligations aux bourses de Bâle, de Genève et de Zurich.

Bâle, le 4 janvier 1897.

Société Suisse d'Industrie Electrique.

Conditions de souscription

La souscription à **7,500,000 fr. Obligations 4 %, IIe série de la Société Suisse d'Industrie Electrique, à Bâle,** aura lieu le

Mardi 12 janvier 1897

aux conditions suivantes :

1° **Le prix d'émission est fixé à 100 %.**

2° Les domiciles de souscriptions peuvent exiger une caution de 10 % du montant nominal souscrit.

3° La répartition aura lieu aussitôt après la clôture de la souscription.

Si les demandes dépassent le nombre des titres à émettre les souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle.

4° La libération des **titres définitifs** s'effectuera à partir du 20 janvier 1897 et jusqu'au 31 mars au plus tard. Les titres définitifs, avec jouissance du 1er février 1897, seront délivrer de suite lors de la libération, sous déduction des intérêts à 4 % l'an jusqu'au 1er février 1897 pour les titres libérés avant cette date, ou plus intérêts courus pour les titres libérés postérieurement.

Les demandes de souscriptions sont reçues **sans frais** aux domiciles suivants :

Neuchâtel.	Banque Cantonale Neuchâteloise. Berthoud & Cie. Du Pasquier, Montmollin & Cie. Pury & Cie.
Cernier.	Banque Cantonale Neuchâteloise, Agence.
Ch aux-de-Fonds.	Banque Cantonale Neuchâteloise, Succursale. Perret & Cie. Pury & Cie. Reutter & Cie.
Fleurier.	Banque Cantonale Neuchâteloise, Succursale.
Locle.	Banque Cantonale Neuchâteloise, Succursale. Banque du Locle. Du Bois & L'Hardy.
Bâle.	Banque Commerciale de Bâle. Banque Populaire Suisse. Les fils Dreyfus & Cie. Frey & La Roche. Kaufmann & Cie. La Roche & Cie. Oswald frères. Riggenbach & Cie.
Aarau.	Banque d'Argovie. Crédit Argovien.
Amrisweil.	Banque Cantonale Thurgovienne, Agence.
Balsthal.	Banque Cantonale de Soleure, Agence.
Bellinzone.	Banque Cantonale Tessinoise. Banque Populaire Tessinoise.
Berne.	Banque Cantonale de Berne. Banque Commerciale de Berne. Banque Populaire Suisse. Caisse de Dépôts de la Ville de Berne.
Berne.	Caisse d'Epargne et de Prêts de Berne. Eugène de Buren & Cie. Armand von Ernst & Cie. Grenus & Cie. Gruner-Haller & Cie. Marcuard & Cie.
Berthoud.	Banque Cantonale de Berne, Agence. Caisse d'Epargne et de Crédit.
Bienne.	Banque Cantonale de Berne, Agence. Banque Populaire de Bienne. Paul Bloesch & Cie.
Bischofszell.	Banque Cantonale Thurgovienne, Agence.
Bulle.	Banque Cantonale Fribourgeoise, Agence. Crédit Gruyérien.
Chiasso.	Banque Populaire de Lugano, Agence.
Coire.	Banque des Grisons.
Davos-Platz.	Banque des Grisons, Comptoir.
Delémont.	Banque du Jura.
Estavayer.	Crédit Agricole et Industriel de la Broye. Banque Cantonale Fribourgeoise, Agence.
Frauenfeld.	Banque Cantonale Thurgovienne, Agence. Banque Hypothécaire de Thurgovie.
Fribourg.	Banque Cantonale Fribourgeoise. Banque de l'Etat de Fribourg. Banque Populaire Suisse. Weck & Æby.
Genève.	Banque Populaire Suisse. Chauvet, Haim & Cie. A. Chenevière & Cie. Ed. Crémieux & Cie D'Espine Fatio & Cie. H. Ferrier & Cie.
Glaris.	Banque Cantonale de Glaris.
Kreuzlingen.	Banque Hypothécaire de Thurgovie, Agence.
Langenthal.	Banque Cantonale de Berne, Agence. Caisse de Prêts de Langenthal.
Lausanne.	Banque Cantonale Vaudoise. Ch. Bugnion. C. Carrard & Cie. Charrière & Roguin. Galland & Cie. Girardet Brandenbourg & Cie. Hoirs Sigd. Marcel. Ch. Masson & Cie.
Lichtensteig.	Banque du Toggenbourg.
Locarno.	Banque Cantonale Tessinoise, Agence. Banque de la Suisse italienne, Agence.
Lugano.	Banque Cantonale Tessinoise, Agence. Banque de la Suisse italienne. Banque Populaire de Lugano.
Lucerne.	Banque Cantonale de Lucerne. Banque de Lucerne. Creditanstalt. Falck & Cie. Carl Sautier.
Mendrisio.	Banque Populaire de Lugano, Agence.
Montreux.	Banque de Montreux.
Morat.	Banque Cantonale Fribourgeoise, Agence.
Nyon.	Baup & Cie. Gonet & Cie.
Olten.	Banque Cantonale de Soleure, Agence. Caisse d'Epargne d'Olten.
Porrentruy.	Banque Cantonale de Berne, Agence. Choffat & Cie.
Romanshorn.	Banque Cantonale Thurgovienne, Agence. Banque Hypothécaire de Thurgovie, Agence.
Rorschach.	Banque du Toggenbourg, Agence.
Samaden.	Banque des Grisons, Comptoir. J. Töndury.
Saint-Imier.	Banque Cantonale de Berne, Agence.
Saint-Gall.	Banque du Toggenbourg. Banque Populaire Suisse. Brettauer & Cie. Mandry, Dorn & Cie. Wegelin & Cie.
Schaffhouse.	Banque Cantonale de Schaffhouse. Banque de Schaffhouse. Zündel & Cie.
Schwytz.	Banque Cantonale de Schwytz. Banque de Schwytz.
Soleure.	Banque Cantonale de Soleure. Henzi & Kully. Vigier frères.
Stanz.	Kantonale Spar- und Leihkasse von Nidwalden.
Thoune.	Banque Cantonale de Berne, Agence. Caisse d'Epargne et de Prêts.
Vevey.	Crédit du Léman. Chavannes, de Palézieux & Cie. A. Cuenod & Cie. William Cuenod & Cie.
Weinfelden.	Banque Cantonale Thurgovienne.
Winterthour.	Banque de Winterthour. Banque Populaire Suisse.
Yverdon.	Crédit Yverdonnois. A. Piguet & Cie.
Zofingue.	Banque de Zofingue.
Zoug.	Banque Cantonale de Zoug. Sparkasse Zoug.
Zurich.	Société anonyme Leu & Cie. Banque Populaire Suisse. Escher & Rahn. Kugler & Cie.
(H 78 Q)	C.-W. Schlæpfer.

NOUVELLES POLITIQUES

Allemagne

On parle beaucoup des crédits militaires qui vont être demandés au Reichstag et l'opinion publique s'en alarme non sans raison.

L'Allemagne a déjà consacré des sommes énormes au développement de sa flotte de guerre, qui commence à devenir une menace pour l'Angleterre elle-même. Elle vient de décider la transformation complète de son artillerie. Dans quelques mois peut-être, tous les canons allemands seront à tir rapide. Il est question aussi de crédits énormes pour l'achat de locomotives et de wagons afin d'accélérer la mobilisation des troupes.

Pour les amis de la paix, ce sont là des symptômes peu rassurants. Mais on aurait tort d'en exagérer la portée. Ce renouveau de militarisme trouve son explication dans le grand événement qui s'est passé au mois d'octobre dernier. Le voyage triomphal du tsar à Paris, la confirmation éclatante de l'alliance franco-russe ne pouvaient pas inquiéter l'Allemagne. Celle-ci a toujours entendu assurer la paix universelle par la prépondérance militaire de la puissance germanique. Or, cette prépondérance, elle l'a perdue depuis que la France et la Russie sont unies. De là, les efforts qu'on déploie aujourd'hui.

Italie

M. Crispi s'est rendu à Palerme, où il est allé plaider devant la cour de cassation. La police avait pris des mesures de précaution, car elle s'attendait à une manifestation hostile. Celle-ci n'a pas manqué. Lorsque l'ancien président est arrivé en voiture devant le palais de justice, il a été accueilli par les huées d'une foule compacte et menaçante, qui se pressait devant le portail. Il a fallu l'intervention des agents pour repousser les manifestants qui voulaient envahir le palais. Plusieurs arrestations ont été opérées. A sa sortie du palais, les huées se sont renouvelées, mais l'ancien président s'est éloigné rapidement en voiture.

Russie

On écrit de Saint-Pétersbourg au *Soleil :*

L'unification définitive, plutôt morale encore que matérielle, de toutes les provinces de l'empire est le rêve ardent du tsar. Jusqu'ici, à toute occasion, il a prodigué les témoignages d'une faveur spéciale et d'une bienveillance particulière aux provinces les moins russifiées de notre énorme territoire. Le premier de tous les Romanoff, il a parcouru la Sibérie dans toute sa longueur. Il avait donné à la Pologne un gouverneur (le comte Schouvalof) connu comme notoirement sympathique aux Polonais. La Finlande, la Bessarabie, le Caucase ont reçu déjà plus d'une preuve de la protection impériale. Aujourd'hui, une grave réforme paraît sur le point de s'accomplir en ce sens : Il est question d'étendre aux provinces frontières la célèbre institution du *zemstvo*.

Le zemstvo russe est une assemblée élective, soit provinciale, soit d'arrondissement. On ne saurait mieux comparer nos zemstvos qu'à vos conseils, soit généraux, soit d'arrondissement. Je crois toutefois que les nôtres ont des pouvoirs notablement plus étendus. Aussi, lorsque le tsar Alexandre II décréta, il y a plus de trente ans, l'établissement des assemblées collectives, n'osa-t-on pas, dès le début, en accorder le bénéfice aux provinces frontières, encore mal russifiées.

L'établissement des zemstvos en Bessarabie, au Caucase, en Finlande même, ne souffrirait aucune difficulté. Le grand obstacle, c'est la Pologne.

Turquie

Le comité crétois a prié les volontaires italiens d'avoir à se tenir prêts, une insurrection pouvant éclater d'un moment à l'autre en Crète.

— Deux navires anglais et français mouillés au Pyrée, ont reçu l'ordre de se rendre à la Canée.

Afrique

Le proctectorat anglais de la côte du Niger, qu'il ne faut pas confondre avec la Compagnie du Niger, organise une expédition contre le roi du Benin, qui ne veut pas accepter de protectorat et se livre à des sacrifices humains. Ce roitelet a dernièrement menacé de mort un Européen qui voulait pénétrer dans son territoire.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Le testament de M. Nobel. — On avait annoncé que l'ingénieur suédois récemment décédé, M. Alfred Nobel, inventeur de la dynamite, avait légué toute sa fortune à l'Université de Stockholm. Il n'en est rien. En effet, le seul testament valable, écrit et signé à Paris par M. Nobel, le 26 novembre 1895, en présence de quatre de ses compatriotes, a été ouvert à Stockholm le 30 décembre dernier et contient, outre des legs d'un ensemble de deux ou trois millions, institués en faveur d'une vingtaine de personnes, parents, amis et serviteurs du défunt, les dispositions suivantes :

« De tout le restant de ma fortune réalisable, il sera disposé ainsi qu'il suit : le capital réalisé en valeurs sûres par les liquidateurs constituera un fonds dont la rente sera annuellement distribuée à ceux qui, pendant l'année écoulée, auront rendu les plus éminents services à l'humanité.

« La rente sera partagée en cinq parts égales qui seront distribuées, la *première :* à celui qui, dans le domaine de la physique, aura fait la découverte où l'invention la plus importante; la *seconde :* à celui qui, dans le domaine de la chimie, aura fait la découverte ou l'amélioration la plus importante; la *troisième :* à celui qui aura fait la découverte la plus importante dans le domaine de la physiologie ou de la médecine; la *quatrième :* à celui qui, dans le domaine des lettres, aura produit l'œuvre la plus haute dans le sens idéal; la *cinquième :* à celui qui aura agi le plus ou le mieux pour la fraternité des peuples, pour la suppression ou la diminution des armées permanentes et pour la constitution ou la propagation des congrès de la paix.

« C'est ma volonté expresse, qu'on ne s'inspire pour l'attribution de ces prix, d'aucune considération de nationalité, afin que le plus digne reçoive la récompense, qu'il soit scandinave ou non. »

La fortune réalisable de M. Nobel consiste en propriétés à Paris et à San-Remo et, pour la grande partie, en valeurs déposées chez des particuliers, au domicile du défunt à Paris et dans des banques à Londres, à Paris, à Berlin, à Saint Pétersbourg et à Stockholm. Il se passera quelque temps avant que tout soit réglé et qu'on puisse donner le chiffre exact de la fortune laissée par M. Nobel. Mais on reste certainement au-dessous de la vérité en estimant à près de cinquante millions de francs le capital destiné aux magnifiques fondations que nous avons énumérés plus haut. Si ces prévisions sont réalisées, chacun des prix annuels fondés par M. Nobel se monterait donc à près de 300,000 francs.

La peste et la famine aux Indes. — La population de Bombay est réduite de moitié. La mortalité hebdomadaire est de 20 %. Les affaires sont suspendues; dans les quartiers indigènes presque tous les magasins sont fermés.

En Inde, 1 million 250,000 indigènes sont assistés par le moyen de travaux publics. Le nombre croît toujours et atteindra probablement 2 millions la semaine dernière.

Guillaume II architecte. — L'empe- Guillaume a lui-même tracé le plan de la tour de l'église protestante allemande à Jérusalem. Le plan primitif de cette église qui doit être terminée au commencement de l'année prochaine avait été conçu en 1875 par le professeur Adler, architecte du gouvernement. Le devis était évalué à 500,000 marcs; mais, depuis cette époque, le plan a été remanié et l'édifice coûtera environ 300,000 marcs de plus. Il s'élèvera sur un terrain qui a été donné à l'empereur Guillaume Ier par le sultan, et dont l'empereur Frédéric, alors prince héritier, prit possession pendant son voyage à Jérusalem en 1880.

La plus ancienne église protestante de Jérusalem est l'église anglaise qui, commencée en 1842, fut terminée en 1849.

Soldats contrebandiers. — Un ancien administrateur des douanes françaises, actuellement en retraite, racontait que fréquemment ses agents avaient été obligés de saisir des locomotives de chemins de fer qui servaient à passer des milliers de cigares. Sur la frontière de l'Est, la surveillance est incessante, mais la contrebande est moins importante que dans le département du Nord.

Il n'y a pas longtemps, à Givet, dans les Ardennes, où un régiment est en garnison, un fait extraordinaire se produisit. Une compagnie d'infanterie fut, un jour arrêtée par l'inspecteur des douanes à la grande stupéfaction de l'officier qui commandait le détachement. Le représentant des douanes exigea que tous les militaires ouvrissent leur havresacs en présence de leurs chefs.

Après d'assez vives discussions entre les fonctionnaires civils et militaires, les sacs furent mis à terre et ouverts. Eh bien! ils étaient remplis de café et de tabac. Les soldats faisaient tout simplement de la contrebande pour les épiciers de la région. Aucune poursuite judiciaire n'eut lieu, mais devant les hommes assemblés, une allocution très sévère fut prononcée par le colonel; quelques jours de consigne et de prison furent distribués, et, comme le cas était grave, l'affaire n'eut pas de suite. Le ministre de la guerre donna toutefois des ordres pour que de pareils faits ne vinssent pas à se reproduire.

Longévité. — On mande de Vienne que M. Maurice Kann, le plus vieil habitant de la capitale, a célébré, jeudi, le 110me anniversaire de sa naissance. Il naquit en 1787 à Frauenkirchen, en Hongrie, et fut boucher de sa profession. Pendant sa longue existence, il n'a été que deux fois malade; la première fois, ce fut après avoir atteint sa 100me année. Il a conservé son intelligence et un restant de vigueur, sa mémoire est bonne, et il raconte encore avec animation les souvenirs de sa jeunesse qui ont trait aux guerres entre l'Autriche et Napoléon Ier.

Le duel en Allemagne. — La presse allemande commente diversement le récent rescrit impérial qu'a publié le *Reichsanzeiger*, au sujet de la question du duel. Ce rescrit, afin de rendre moins fréquentes les rencontres entre officiers, investit les commandants de corps de certaines prérogatives disciplinaires et définit les règles qu'auront à suivre les jurys d'honneur en cas de querelles entre officiers. Le duel ne sera plus permis que dans le cas où tout autre arrangement de l'incident aura été reconnu impossible.

Il est intéressant de signaler que le prince-régent de Bavière a signé un décret analogue qui étend à l'armée bavaroise le rescrit impérial. La presse libérale tout entière applaudit à cete initiative des souverains et y voit un premier pas dans la voie de l'abolition définitive de la coutume barbare des rencontres armées entre particuliers. Les journaux conservateurs se bornent à reproduire le texte des deux décrets. Les journaux cléricaux regrettent que ni dans le décret prussien, ni dans le décret bavarois, il ne soit fait allusion aux articles du Code pénal qui punissent le duel, et plusieurs journaux libéraux s'associent à ce regret. Ils trouvent que les décrets auraient pu être plus précis. Il n'est pas impossible que la question qui a déjà occupé le Reichstag, soit prochainement évoquée de nouveau devant l'assemblée.

NOUVELLES SUISSES

Socialistes. — Dans le *Vorwærts* un membre du comité central des socialistes allemands dément le bruit que ses congénères auraient l'intention d'organiser au printemps une grande agitation socialiste parmi leurs compatriotes habitant la Suisse.

Chemins de fer. — Le chemin de fer électrique projeté Vevey-Châtel-Saint-Denis aura une longueur de 12,7 kilomètres. Le point de départ de Vevey sera à la place du Marché; la ligne suivra la route cantonale; le point terminus sera à la gare de Bulle-Château-d'Œx. Le nombre des trains sera au minimum de cinq par jour dans chaque direction; la durée du trajet sera d'une heure. La force électrique sera fournie par le Veveyse, au bord de laquelle une usine sera construire. Les frais d'établissement de la ligne, y compris le matériel roulant, sont devisés à 750,000 fr.

Le percement du Simplon. — Le *Matin* s'occupe des conséquences pour la France du percement du Simplon pour lequel les signatures définitives viennent d'être échangées entre la Suisse et l'Italie. Au point de vue stratégique, la percée du Simplon donnera un passage de plus aux armées venant de l'autre côté des Alpes. Au point de vue économique, il est certain que le tunnel du Simplon occasionnera un tort assez important à Marseille, puisqu'il étendra sérieusement le rayon d'action du port de Gênes; en outre la percée supprimera les tarifs différentiels établis par la Compagnie du Gothard et forcera la Compagnie P.-L.-M. à abaisser ses tarifs entre Modane et Genève, ce qui favorisera singulièrement les relations commerciales extérieures de Turin et de tout le Piémont. Il paraît clair que la France devra se défendre.

Au premier rang des mesures à prendre figure incontestablement l'amélioration de la ligne de Mouchard à Pontarlier et de Pontarlier à Vallorbes et Cossonay; on aurait ainsi une grande ligne internationale Paris-Milan par le Simplon et passant par Dijon, Pontarlier, Lausanne, St Maurice, Brigue, Selle et Arona, soit 840 kilomètres.

Faisons remarquer cependant qu'avec la Directe Neuchâtel-Berne — mais la vraie, non celle qui irait de Cornaux à Laupen — la grande ligne internationale passerait par Pontarlier, Neuchâtel et Berne.

Médecins. — Douze dames docteurs en médecine, réunies à Olten, ont décidé la création d'une association de femmes médecins.

LUCERNE. — On mande de Neu-Habsbourg que les chevreuils se sont multipliés d'une façon inquiétante dans les environs. On en aperçoit fréquemment trois ou quatre ou même davantage ensemble et ils causent de grands dégâts dans les plantations en rongeant l'écorce des jeunes arbres, qu'ils font ainsi périr.

SCHWYTZ. — La *Gothardpost* prétend qu'il existe à Schwytz une véritable dynastie, celle des Reichlin. Le chef en est le landammann Reichlin, administrateur de la caisse de l'Etat et représentant du canton de Schwytz au Conseil des Etats. Un frère du landammann, M. A. Reichlin est à la tête de la corporation de l'« Ober allmend »; il siège au Grand Conseil et il est contrôleur de la banque. Un autre frère est notaire et instrumente les actes les plus importants en matière de transactions immobilières et financières. Un neveu du landammann est préfet du district de Schwytz; un autre est commissaire des guerres et président du tribunal cantonal. Un beau-frère est vice-président du tribunal de district de Schwytz. Enfin un fils du landammann est teneur de livres de la Caisse d'Epargne de Schwytz et on trouve aussi un jeune Reichlin parmi les employés de la Banque cantonale.

ARGOVIE. — On utilise fort les rayons Rœntgen à l'hôpital d'Aarau. Depuis plusieurs mois déjà existe dans cet établissement une « salle de Rœntgen » où les patients sont soumis aux expériences du docteur Bircher et du professeur Wuest. Ce dernier a beaucoup perfectionné les appareils; il est parvenu à obtenir une telle fixité et une telle intensité des rayons X qu'il est maintenant possible de voir à travers les corps sans photographie. C'est ainsi que les rédacteurs des *Aargauer Nachrichten*, invités à assister à ces nouvelles expériences, ont vu nettement des corps d'enfants et d'adultes devenir lumineux et transparents et ils ont pu distinguer aisément, à l'œil nu, non seulement les côtes, la colonne vertébrale, mais encore le fonctionnement du cœur et des poumons.

CANTON DE NEUCHATEL

Monument de la République. — Avant de faire parvenir une décision au Conseil d'Etat au sujet de l'acceptation du projet de monument de la République, le département de l'intérieur tient à recueillir l'avis des membres de la commission du monument, et il invite ceux-ci à vouloir bien se rencontrer mardi prochain dans l'atelier de MM. Herr & Meyer, à Bôle, pour l'examen de leur maquette. Cet examen terminé, la commission se réunira ensuite au Château de Colombier, au réfectoire des officiers, pour discuter sur le projet et arrêter un préavis.

Recensement du bétail. — Pour tout le canton, le recensement donne les chiffres suivants : chevaux 3383 (3195 en 1895); bêtes à cornes 24073 (22627 en 1895); porcs 9151 (9100 en 1895); mulets 18; ânes 130; moutons 1878; chèvres 3027. — Ruches d'abeilles 5389.

Informations. — Les intéressés peuvent demander des renseignements sur les maisons Armand Monnier, courtier, Morteau, et Caracostopoulo frères, bijoutiers, rue Hamidié, Constantinople, au Secrétariat général de le Chambre cantonale du commerce.

CHRONIQUE LOCALE

Régional N.-C.-B. — Deux nouvelles voitures à voyageurs de IIIme classe viennent d'arriver pour le compte de cette compagnie et leur aspect est tout à fait celui du matériel à voie normale. L'aménagement intérieur est plus rationnel; les bancs sont à deux places de chaque côté du couloir central; les voitures en question sont un peu plus hautes que les anciennes. *(Soir.)*

Analyses de lait. — Pendant l'année 1896. la direction de police communale a fait procéder à 829 analyses de lait prélevé chez 67 habitants. 11 échantillons ont accusé une richesse en beurre inférieure aux 29 grammes par litre prescrits par le règlement sur la matière. Il en est résulté que deux débitants ont dû payer chacun deux amendes de 15 fr. et six autres chacun une dite de 15 fr. L'un d'entre eux a été déféré au tribunal de police.

En 1895, il avait été fait contraventions. *(Communiqué.)*

Escroquerie. — On nous dit qu'un habile voleur disant se nommer Juillerat et prétendant faussement être le frère du pasteur de Travers, aurait réussi à escroquer des sommes ascendant à quelques milliers de francs à plusieurs établissements financiers, entre autres à la Banque cantonale et à la Banque commerciale, ainsi qu'au Comptoir d'escompte du Val-de-Travers, au moyen de faux papiers et en se servant d'un sceau de la justice de paix de Travers qu'il a fait fabriquer chez un négociant de notre ville.

La police n'a pas encore réussi à mettre la main sur le pseudo Juillerat qui coûte, croyons-nous, 3,000 fr. à chacun des établissements précités.

(Suisse libérale).

DERNIÈRES NOUVELLES

Caire, 9 janvier.

Depuis ce matin à 11 h., le gros village de Zizers, dans le district de Landquart, est en partie en flammes. Jusqu'à 1 h., 11 maisons et dépendances étaient incendiées. Le fœhn souffle avec violence.

Zizers, 3 h. 15, 9 janvier.

Jusqu'à présent, 30 bâtiments sont incendiés. Le fœhn continue à souffler, il y a donc lieu de craindre que le sinistre ne prenne encore de l'extension.

Brest, 9 janvier.

Trois hommes sauvés de l'équipage du steamer *Belgique* sont arrivés à Brest jeudi soir, après avoir atterri au Conquet.

Le capitaine en second Leyne déclare que la *Belgique* a quitté Bayonne lundi soir et est venue se jeter sur la Tête-de-Chat la nuit du 5 au 6, vers une heure du matin. Voyant le navire perdu, le capitaine et douze hommes prirent passage dans la chaloupe du bord. Le second Leyne et quatre matelots restèrent à bord du steamer. Vers deux heures et demie, le navire étant presque submergé, ils se décidèrent à prendre place dans le youyou, mais seulement à trois; deux des hommes ayant peur des vagues restant à bord du steamer. Un coup de mer éloigne le youyou pendant que la *Belgique* sombre à six milles des Pierres-Noires. Après avoir été ballotté, un bateau de pêche du Conquet, capitaine Lucas, recueille les trois naufragés qui arrivent au Conquet.

Le second Leyne affirme que le naufrage a été occasionné par suite du défaut d'éclairage des phares du Sein et de la Vieille. Il croit que la barque contenant le capitaine et les douze hommes est perdue.

Douvres, 9 janvier.

Onze hommes de l'équipage du vapeur *Belgique*, qui a coulé près de Brest le 6 janvier, sont arrivés ici.

Madrid, 9 janvier.

Une violente tempête sévit sur la côte ouest de l'Espagne. Quelques sinistres sans importance sont signalés. Le Guadalquivir et plusieurs autres cours d'eau ont débordé, causant de grands dégâts. Les communications télégraphiques subissent de grands retards.

Plymouth, 9 janvier.

Le steamer *Nubia* est arrivé, venant de Calcutta. Pendant la traversée, trois soldats anglais et deux matelots indiens sont morts du choléra. Quelques malades se trouvent encore à bord. Aucune communication avec la terre n'est permise.

Liverpool, 9 janvier.

Un incendie a éclaté ce matin, à quatre heures, au Théâtre-Royal. Les dégâts sont importants. Deux cents artistes sont sans travail.

Bombay, 9 janvier.

Une collision s'est produite entre deux trains de voyageurs sur la ligne de Baroda. Il y a eu de nombreux tués et blessés.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis*)

Lausanne, 10 janvier.

M. le juge fédéral Bezzola, dont la santé était, depuis un certain temps déjà, gravement atteinte et qui se trouvait en traitement à Zurich, dans la clinique privée du Dr Monakoff, est mort ce matin à Zurich. Les obsèques auront lieu mercredi à Coire, et le tribunal fédéral y assistera en corps.

M. Bezzola, qui était né en 1840, était originaire de Zernetz dans les Grisons.

Bienne, 10 janvier.

La commune d'Evilard a voté hier un crédit de 150,000 fr. pour l'alimentation de ce village au moyen d'eau potable, avec établissement d'un réseau d'hydrantes, ainsi que pour l'installation de forces motrices pour fournir l'énergie nécessaire à la traction du funiculaire Bienne-Evilard. Cette installation met en état d'utilisation la dernière force disponible sur la Suze entre Reuchenette et Bienne.

Zurich, 10 janvier.

La fête fédérale des sous-officiers aura lieu à Zurich du 17 au 19 juillet prochain.

Saint-Gall, 10 janvier.

Le Conseil d'Etat estimant que le gaz acétylène présente des dangers au point de vue du feu et au point de vue de l'hygiène, a rendu un arrêté concernant l'entretien et le contrôle du matériel pour la production de ce gaz et a prescrit pour chaque nouvelle installation l'autorisation du département des finances.

Zizers, 10 janvier.

Vingt maisons et autant de dépendances ont été la proie des flammes. Un tiers environ des immeubles était assuré. Quant au mobilier, il ne l'était pas du tout. Les dommages sont évalués à 23,000 fr. et trente-trois familles sont sans abri.

C'est dans la partie la plus pauvre du village que l'incendie a exercé ses ravages.

La vieille tour connue sous le nom de « Schelmenthurm », qui sert de prison de district, a été incendiée.

Madrid, 10 janvier.

Les inondations continuent. Tous les fleuves subissent une crue extraordinaire. Le service des chemins de fer, des postes et des télégraphes est interrompu sur plusieurs points.

Le Caire, 10 janvier.

Il n'y a eu aucun cas de choléra depuis septembre. L'autorité sanitaire ne croit pas que le *Nubar* fût infecté à Port-Saïd.

Bombay, 10 janvier.

La peste s'étend rapidement à Kurachu. Il y a eu hier 52 cas, tous mortels. Jusqu'à présent le nombre des cas est de 220, dont 214 morts.

Séville, 11 janvier.

La crue du Guadalquivir diminue; des nouvelles de villages riverains signalent des dégâts considérables. L'inondation décroît aussi dans la province de Tolède.

Madrid, 11 janvier.

Une dépêche de New-York dit que Maximo Gomez a communiqué au comité cubain qu'il était dans l'impossibilité de prolonger la résistance.

Madrid, 11 janvier.

L'*Epoca* confirme officiellement le bruit que Maximo Gomez a déclaré au comité cubain à New-York que la démoralisation règne parmi les insurgés et qu'il est dans l'impossibilité de continuer la guerre faute d'éléments suffisants.

— Le bruit que Gomez veut se soumettre s'accentue.

FORMULAIRES
DE
BAUX A LOYER
Petit et grand format.

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie